

# LIBAN

## Ni garanties, ni sécurité

*Des facteurs politiques, institutionnels et psychologiques ont mené à la perte de tout sentiment de sécurité en raison de l'absence de garanties juridiques et institutionnelles, officielles et publiques. Les ONG ne seront pas en mesure de relever les défis sans la participation d'autres groupes majeurs de la société civile que sont les partis politiques, les syndicats et le secteur privé.*

Arab NGO Network for Development (ANND)  
Adib Nehmeh<sup>1</sup> / Zena Halabi<sup>2</sup>

L'évaluation de la réalisation de la sécurité humaine, que ce soit pour les populations, les communautés ou les individus, nécessite une analyse complexe d'un certain nombre de facteurs étroitement liés. Dans le cas du Liban, ces facteurs sont reliés dans une combinaison complexe, car les Libanais ont tendance à fonder leur évaluation de leurs situations présente et future sur des comparaisons avec les périodes antérieures, plus spécifiquement la période 1975-1990,<sup>3</sup> et la période 1990-2000.<sup>4</sup> Durant ces périodes, tant des individus que des groupes ont fait peser de lourdes menaces sur la sécurité humaine des citoyens libanais.

### Principaux obstacles à la sécurité humaine

Les facteurs politiques, institutionnels et psychologiques suivants mènent à une perte du sentiment de sécurité en raison de l'absence de garanties juridiques, institutionnelles, tant officielles que publiques, qui doivent garantir la préservation et le respect des droits des citoyens et le sentiment de sécurité.

#### *Obstacles socioéconomiques*

- Le Liban est en train de connaître des changements similaires à ceux qui surviennent dans le reste du monde, que l'on peut résumer par le creusement de l'écart entre les riches et les pauvres et le tassement des classes moyennes. Ceci s'accompagne d'une stagnation économique, d'un accroissement de la pauvreté et du chômage, essentiellement chez les jeunes, ainsi que d'une hausse de la dette publique qui affecte les perspectives économiques actuelles et futures. Une étude nationale publiée en 1998 a classé la population résidente en fonction de cinq niveaux de conditions de vie (très faible, faible, intermédiaire, élevé, très élevé), à l'aide d'un Indice des conditions de vie construit à l'échelle nationale. Selon cet Indice, 7% des ménages avaient des conditions de vie très précaires, contre 25% ayant des conditions de vie précaires. Une enquête nationale actuellement menée fournira des estimations actualisées et plus précises de l'incidence de la pauvreté. On s'attend toutefois à ce qu'elle montre que la situation s'est détériorée entre le milieu des années 90 et la période actuelle, en raison de la régression économique de la fin des années 90.<sup>5</sup>

---

<sup>1</sup> Center for Developmental Studies (MADA).

<sup>2</sup> Arab NGO Network for Development.

<sup>3</sup> Fin de la guerre civile libanaise.

<sup>4</sup> Fin de l'occupation israélienne du Sud Liban.

<sup>5</sup> *Mapping of living conditions in Lebanon*, PNUD et ministère des Affaires sociales, 1998. MDGR, Liban, novembre 2003.

- Depuis la fin de la guerre civile, les gouvernements qui se sont succédés ont adopté des politiques orientées vers le marché et des systèmes fiscaux inappropriés qui rehaussent les prix de la production locale par rapport aux importations étrangères, régionales et internationales. Ceci est en train de mener à l'affaiblissement de la prise de décision nationale, en particulier en ce qui concerne les accords ayant trait au commerce, à l'investissement et à la concurrence et d'entraîner une instabilité sociale et économique. La pauvreté est en train de mener à l'expansion des taudis urbains autour des grandes villes, et à la montée de la délinquance et du fondamentalisme dans les zones urbaines.
- Selon les chiffres de 2001, le taux de chômage national approche 12%, mais s'élève toutefois à 20% chez les jeunes libanais et à 30% chez les jeunes libanaises âgés de 15 à 24 ans.<sup>6</sup> Il vaut la peine de noter que ces chiffres dépasseront ces niveaux si les définitions du chômage prennent en considération le chômage caché et l'impossibilité de trouver des emplois, généralisée dans les pays en développement.
- Tous les facteurs mentionnés ci-dessus se reflètent dans les tendances alarmantes de l'émigration dans les familles libanaises.<sup>7</sup>

### *Réconciliation nationale inachevée*

La guerre civile a pris fin au Liban en 1990, avec la signature de l'Accord de Ta'if,<sup>8</sup> qui visait jeter les bases de la réconciliation sociale et politique dans le pays. La réconciliation nationale résultant de ce processus est toutefois inachevée, car il y a une mauvaise gestion significative du problème du sectarisme, qui avait été une des principales causes de la guerre civile. La prédominance des politiques nationales et des structures politiques qui favorisent le sectarisme est manifeste dans l'implication croissante des leaders sectaires dans les processus politiques, économiques et sociaux du pays.

### *Sécurité nationale précaire*

La situation préoccupante des réfugiés palestiniens au Liban,<sup>9</sup> ne jouissant ni de leurs droits sociaux et économiques essentiels, ni des droits à la propriété et au travail dans des emplois qualifiés,<sup>10</sup> ajoute aux complexités de la coexistence au sein de la société libanaise. Le chômage dans la communauté palestinienne au Liban atteint des niveaux très élevés et transforme donc les camps où la plupart des Palestiniens résident en zones aux conditions de vie inhumaines et en sanctuaire pour les délinquants. En conséquence, la sécurité nationale est confrontée à une accumulation de facteurs d'instabilité et de volatilité interne qui pourraient représenter une menace majeure que le gouvernement ne peut contrôler.

---

<sup>6</sup> Université St Joseph, « L'entrée des jeunes libanais dans la vie active et l'émigration », 2003.

<sup>7</sup> *Ibid.* 19% des familles libanaises ont envie d'émigrer, alors que 30% des familles libanaises sont disposées à envoyer à l'étranger au moins un membre de la famille (le taux est de 40% chez les jeunes et de 60% chez les jeunes chômeurs).

<sup>8</sup> L'accord visant à mettre fin à la guerre civile du Liban fut signé fin 1989, dans la ville de Ta'if, en Arabie saoudite.

<sup>9</sup> Le nombre de réfugiés palestiniens au Liban est estimé à 200.000 (le chiffre inscrit dans les registres de l'UNRWA tourne autour de 350.000). La plupart vivent dans 12 camps de réfugiés et 45 collectivités. *Difficult Past, Uncertain Future : Living Conditions Among Palestinian Refugees in Camps and Gatherings in Lebanon*. Fafo Institute for Applied Social Science, Rapport 409, 2003.

<sup>10</sup> *Ibid.* Ces emplois requièrent l'affiliation à des associations professionnelles, qui n'est pas autorisée pour les étrangers.

### *Processus politique interne*

- Le système de parrainage et de clientélisme qui s'est consolidé durant la période après-guerre au sein des communautés religieuses et féodales, des secteurs d'affaires et des chefs de guerre a acquis un caractère quasi institutionnel étroitement lié au processus politique. Les parlementaires et les autorités gouvernementales ont tendance à être des hommes d'affaires riches, ayant des relations, et des leaders communautaires traditionnels contrôlant les milices puissantes et les factions politiques qui sont apparues durant la guerre.
- Ceci va de pair avec la propagation de la corruption qui affecte les modes d'existence de tous les Libanais car elle a atteint tous les secteurs vitaux pour les systèmes sociaux et économiques du pays. De fait, des secteurs tels que les télécommunications, la santé, l'électricité, l'eau et l'éducation sont gérés en fonction des intérêts personnels des politiciens au pouvoir. Les niveaux graves de corruption ont incontestablement entravé la réalisation du développement durable, dont la sécurité humaine est une partie vitale.<sup>11</sup>

### *Insécurité institutionnelle*

En plus des injustices résultant de la dislocation des processus politiques, le système juridique lui-même contribue à la culture d'injustice et d'insécurité humaine à plusieurs niveaux.

- La corruption a atteint le cœur du système juridique, avec les interventions manifestes et fréquentes des politiciens dans le travail des juges et des tribunaux, rendant les citoyens méfiants du système juridique, en l'absence de garanties et de respect de leurs droits politiques et civils. Une incidence sérieuse de cette méfiance est le fait que les citoyens participent au cercle vicieux de la corruption, à travers des pratiques systématiques de corruption et de clientélisme, ce qui sape le travail du système judiciaire et menace donc la sécurité et le droit à la justice des autres citoyens. Un des cas de fraude les plus graves fut l'annulation de l'élection de Gabriel El Murr au Parlement (avec 42.000 voix), durant les élections partielles de 2002, pour des raisons politiques. Le Conseil constitutionnel avait désigné le candidat en troisième position, avec seulement 4.000 voix), comme député élu au Parlement.
- Le système électoral anti-démocratique et mal conçu sert les intérêts des autorités. En plus de la partialité manifestée par les autorités électorales, la loi électorale mène en pratique à une représentation biaisée au parlement et à un sentiment de rupture entre le gouvernement et les électeurs. De plus, la loi consolide le réseau clientéliste et népotiste ancré dans la culture politique libanaise.
- L'affaiblissement des groupes qui peuvent exercer des pressions sur les autorités gouvernementales et promouvoir le changement, tels que les associations professionnelles, les syndicats et les partis politiques, se traduit par de faibles niveaux de participation publique en raison de l'absence de potentiel ou d'opportunité de changement. De fait, sous

---

<sup>11</sup> Quelques exemples : tout au long de 2003 et début 2004, le Gouvernement s'est trouvé confronté à trois conflits majeurs liés à la corruption, impliquant tous des responsables de haut rang : la privatisation d'une compagnie d'électricité, d'une compagnie de téléphonie mobile et un problème de fraude et de blanchiment d'argent à la Banque Al-Medina. Ceci fut dénoncé dans les médias et est une source de conflit au sein du Gouvernement même.

prétexte de sécurité nationale, les associations professionnelles, les mouvements étudiants et les groupes de pression sont infiltrés par des agents de la sécurité qui surveillent leurs activités et qui mettent un terme à leurs actions quand ceci est jugé nécessaire. Certains dirigeants syndicaux et certains journalistes ont été traduits en justice et les jeunes activistes des groupes d'opposition sont fréquemment arrêtés, interrogés et jugés dans des tribunaux militaires.

- La question de la participation et de l'inclusion est, au niveau culturel/institutionnel, un élément crucial pour la réalisation et la préservation de la sécurité humaine. L'Accord de Ta'if de l'après-guerre n'a pas été en mesure de garantir la participation et l'inclusion de certains groupes d'opposition dans le processus politique. De fait, les jeunes et les femmes sont toujours marginalisés et exclus du système politique.

### *Facteurs externes*

Le Liban n'a pas encore échappé aux obstacles créés par la guerre et le conflit, car ce pays appartient à une région qui souffre toujours de l'occupation israélienne de la Palestine, à la frontière sud du Liban, et des incidences de l'occupation américaine en Irak. Cette situation régionale découle en partie des politiques économiques et sociales globales agressives vis-à-vis des pays en développement en général, et des pays arabe, notamment du Liban, en particulier. Elle résulte également en partie de l'agenda politique et idéologique de la « guerre contre le terrorisme » actuelle. Ces facteurs ont des incidences significatives pour les Libanais, notamment des pressions et des réactions politiques, sociales et culturelles qui pourraient mener à des conflits sociaux et à des menaces sur la sécurité, à la fois pour les individus et pour la communauté. Cette situation peut restreindre les possibilités de voyager et de travailler à l'étranger, notamment dans les pays arabes, qui sont censés créer des opportunités pour le Liban, tant dans le présent que dans l'avenir.

### **Que fait le Gouvernement contre ces menaces ?**

Le déficit sécuritaire qui affecte la société libanaise ne peut être exclusivement imputé aux politiques mises en œuvre par les gouvernements de l'après-guerre. De fait, les questions débattues plus haut sont toutes des questions structurelles liées à l'élaboration du système sociopolitique moderne. Toutefois, ce que l'on peut imputer aux gouvernements de l'après-guerre, c'est la manière dont ils ont traité ces problèmes et le fait que leurs politiques n'ont contribué qu'à aggraver ces problèmes sécuritaires.

Les relations politiques stratégiques historiques avec la Syrie, initialement conçues pour neutraliser l'agression israélienne dans la région, sont en train de saper la viabilité du système politique actuel. L'Accord de Ta'if a consolidé davantage le rôle vital de la Syrie dans la politique libanaise, qui s'est avéré une source de controverse à plusieurs niveaux.

En premier lieu, en termes économiques, les relations étroites et unilatérales avec la Syrie ont eu des effets négatifs sur la réalisation du rôle financier que le Liban projette de jouer dans la région. Ceci a contribué en partie à la crise économique qui a profondément affecté le secteur agricole. En parallèle, les privilèges acquis par la Syrie dans les affaires politiques libanaises ont marginalisé l'opposition et accru son exclusion de la vie politique. Ces privilèges ont également ralenti le processus de réconciliation sociale et nationale qu'il reste à mettre en place au Liban.

Au niveau de l'économie, les gouvernements qui ont opté en faveur de politiques de libre-échange ont été contraints de rehausser la dette publique, qui s'est élevée à 35 milliards de dollars US (soit près de 1,7 fois le PIB), avec une stagnation du PIB réel et une baisse du

revenu par tête réel. Cette situation a mené à la tenue d'une réunion pour les pays emprunteurs à Paris, fin 2002, réunion au cours de laquelle l'Accord dit de Paris II a été signé. Paris II imposait des conditions qui exigeaient du Liban l'élargissement du processus de privatisation, la réduction des dépenses publiques, essentiellement dans les secteurs sociaux, et la hausse des recettes, en vue de considérer la restructuration de l'endettement du pays. La conférence demandait au FMI de surveiller la mise en œuvre de cet accord. Le premier rapport de suivi présenté par la mission du FMI au Liban, en juillet 2003, faisait état de la lenteur du processus et des mesures prises par le Liban.

### **Que font les ONG contre ces menaces ?**

Les ONG ne sont pas en mesure de relever les défis sans la participation d'autres groupes majeurs de la société civile que sont les partis politiques, les syndicats et le secteur privé. A cet égard, il vaut la peine de faire état du rôle peu constructif du secteur privé, en particulier les secteurs de la banque et du commerce, qui ont tenté de tirer profit de la crise économique actuelle pour accroître leurs bénéfices à travers la hausse des taux d'intérêt sur le crédit qui fait cruellement défaut.

A un autre niveau, l'opposition politique et les syndicats ont perdu l'appui populaire et leur efficacité en raison de trois principaux facteurs. En premier lieu, le manque de vision claire et de stratégies dans l'opposition; en second lieu, la répression et la restriction des libertés et de la démocratie par le Gouvernement; et en troisième lieu, le rôle de la Syrie au Liban et les effets persistants de la guerre civile (1975-1990), qui ont affaibli les mouvements politiques et sapé la confiance au sein de la société civile.

Le Liban compte, par rapport à la taille de la population, beaucoup d'ONG, qui sont de plus en plus tenues de jouer un rôle plus efficace et plus actif face aux obstacles à la sécurité mentionnés ci-dessus. Il est opportun de réexaminer les principales actions menées récemment par certaines ONG pour relever les défis actuels.

Au niveau politique, beaucoup d'efforts ont été déployés pour créer une coalition de superviseurs des élections, en vue d'évaluer un système électoral qui reste peu représentatif de la diversité des courants politiques proposés, en particulier au sein de l'opposition. En outre, les ONG et la société civile se sont activement engagées à surveiller et à faire pression sur les gouvernements en ce qui concerne leurs atteintes fréquentes aux droits humains, tout en proposant un nouveau code pénal visant à protéger les minorités sociales et politiques actuellement exclues du système politique.

Au niveau économique les réseaux d'ONG (tels que les membres d'ANND) ont également travaillé ensemble à surveiller les politiques économiques du Gouvernement, en particulier celles relatives à l'UE, à la Banque mondiale et au FMI. Les politiques économiques internes figurent également sur les agendas de nombre d'ONG et de centres de recherche qui considèrent les propositions de budget, la privatisation et les politiques de libre-échange adoptées par le Gouvernement comme des facteurs qui sous-tendent la montée en flèche des niveaux de pauvreté et du chômage.

Enfin, les questions environnementales, qui sont un volet essentiel de l'objectif de développement durable, figurent à l'ordre du jour de nombreuses ONG préoccupées par les problèmes de déforestation et de mauvaise gestion des déchets solides et liquides.